



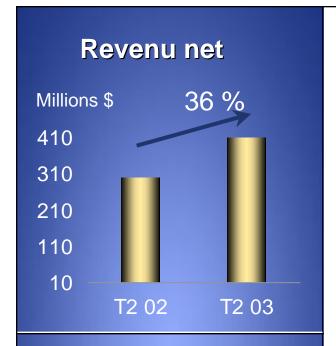
APERÇU STRATÉGIQUE Deuxième trimestre de 2003

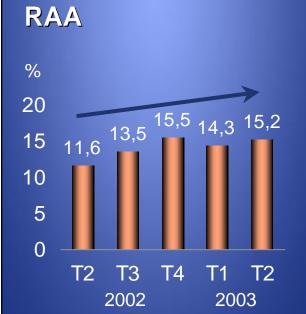
TONY COMPER

Président du conseil et chef de la direction

Présentation trimestrielle aux investisseurs

27 mai 2003





Augmentation du revenu net de BMO

de 36 % au deuxième trimestre et de 20 % depuis le début de l'exercice

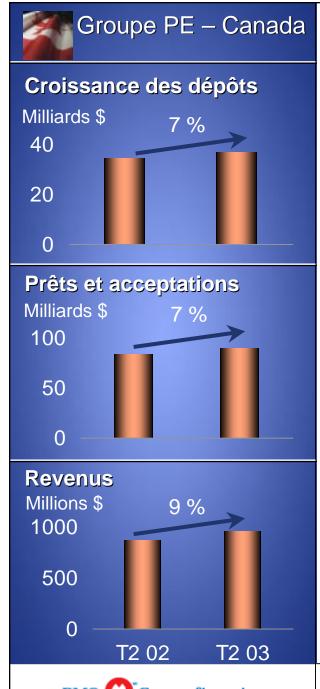
- Profitabilité accrue grâce à :
 - la forte croissance du groupe Particuliers et entreprises;
 - l'amélioration du rendement du portefeuille de prêts.
- RAA de 15,2 % : progression de 3,6 points de pourcentage comparativement à l'année précédente.







- PCI de 150 millions de dollars au 1^{er} trimestre.
- PCI de 120 millions de dollars au 2^e trimestre.
- Nous estimons maintenant que la PCI ne dépassera pas 600 millions de dollars pour l'exercice.

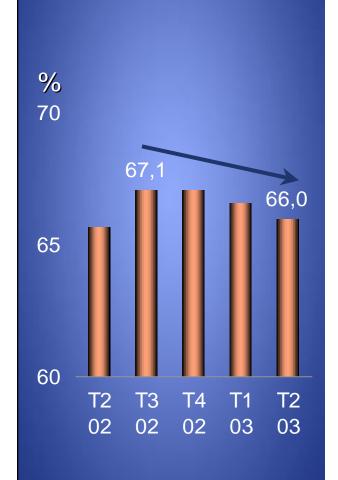


Le groupe Particuliers et entreprises a augmenté son revenu net de 12 %

- Augmentation du revenu net favorisée par la forte croissance du volume d'affaires et l'élargissement de la marge nette d'intérêts.
- Solide performance du groupe PE au Canada.
 - Augmentation de 7 % des dépôts de particuliers et d'entreprises.
 - Augmentation de 7 % des prêts et acceptations.
 - Augmentation de la part du marché des services aux particuliers et des prêts de moins de 5 millions de dollars aux PME.
- Aux États-Unis, le volume des prêts s'est accru de 25 % et celui des dépôts, de 9 % comparativement à l'an dernier.

Ratio des frais aux revenus avant amortissement

Meilleur ratio de productivité avant amortissement en quatre trimestres



- Le ratio de productivité de BMO s'est amélioré de 110 pdb depuis le quatrième trimestre de 2002.
- Les groupes d'exploitation visent une amélioration de 150 à 200 pdb pour 2003.

Acquisitions aux États-Unis depuis le 1^{er} trimestre de 2002

- CSFBdirect
- Comptes en ligne du groupe particuliers investisseurs de Morgan Stanley

Services d'investissement en direct aux États-Unis : étude sur l'amélioration de la productivité

- Réduction de frais de 100 millions de dollars américains en 2002.
- D'autres réductions prévues en 2003.
- Le fait d'avoir confié certains services de soutien à des sous-traitants permet de jouir d'une structure de coûts plus flexible et d'aligner rapidement nos capacités aux exigences du marché.

BMO est dans la bonne voie pour atteindre ses cibles financières en 2003

Mesures de rendement	Cibles pour l'exercice 2003 (abstraction faite des éléments exceptionnels)
Croissance du RPA*	De 10 % à 15 % (RPA avant amortissement de 10 % à 15 %)
Rendement de l'avoir des actionnaires	De 14 % à 15 % (RAA avant amortissement de 15 % à 16 %)
Provision pour créances irrécouvrables	Provision annuelle pour créances irrécouvrables ne dépassant pas celle de 2002 (820 millions de dollars)
	(Estimation actuelle : maximum de 600 millions de dollars)
Capital de première catégorie	Minimum de 8,0 %

^{*} Croissance basée sur un résultat dilué par action de 2,76 \$ et un résultat dilué par action avant amortissement de 2,91 \$ en 2002.





Transaction:

- Prix d'achat : 30 millions de dollars américains
- Échange d'actions (pour la totalité des actions de GKM)
- > 2,4 X la valeur comptable
- > 0,3 X les revenus

Notre acquisition aux États-Unis accroît notre capacité de distribution d'actions

- L'entreprise de New York, spécialisée dans la recherche, la vente et la négociation d'actions et dans les services de banque d'affaires, satisfait aux exigences relatives au taux de rendement interne.
- Cette acquisition procure une valeur ajoutée à nos clients :
 - Capacités de recherches sur les actions américaines pour les investisseurs canadiens.
 - Capacités de recherche et de distribution aux États-Unis pour les émetteurs d'actions canadiens.
 - Services de recherche, de vente et de négociation d'actions pour la clientèle des moyennes entreprises de Harris Nesbitt et des équipes spécialisées dans les médias et communications et l'énergie.
- Ajout de 650 clients institutionnels.





APERÇU STRATÉGIQUE Deuxième trimestre de 2003

TONY COMPER

Président du conseil et chef de la direction

Présentation trimestrielle aux investisseurs

27 mai 2003

Déclarations prévisionnelles

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PRÉVISIONNELLES

Les communications publiques de la Banque de Montréal comprennent souvent des déclarations prévisionnelles, écrites ou verbales. Le présent communiqué contient de telles déclarations, qui peuvent aussi figurer dans des documents déposés auprès des organismes canadiens de réglementation ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ou dans d'autres communications. Toutes ces déclarations sont énoncées sous réserve des règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act, loi américaine de 1995. Les déclarations prévisionnelles peuvent comprendre notamment des observations concernant nos objectifs pour l'exercice 2003 et au-delà, nos stratégies ou actions futures, nos cibles, nos attentes concernant notre situation financière ou le cours de nos actions et les résultats ou les perspectives de notre exploitation ou des économies canadienne et américaine.

De par leur nature, les déclarations prévisionnelles comportent des hypothèses, des risques et des incertitudes. Il existe un risque appréciable que les prévisions et autres déclarations prévisionnelles se révèlent inexactes. La Banque de Montréal conseille aux lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à ces déclarations, étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans ces déclarations prévisionnelles, en raison d'un certain nombre de facteurs.

Les résultats réels ayant trait aux déclarations prévisionnelles peuvent être influencés par de nombreux facteurs, notamment : les activités des marchés financiers internationaux, les fluctuations de taux d'intérêt et de change, les répercussions de guerres ou d'activités terroristes, les répercussions de maladies sur les économies locales, nationales ou mondiale, la conjoncture économique et politique dans certains secteurs et dans le monde, les modifications de la réglementation ou de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et les domaines d'activité dans lesquels nous oeuvrons, les mesures prises par la direction et les changements technologiques. La Banque tient à souligner que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres personnes qui se fient à des déclarations prévisionnelles pour prendre des décisions à l'égard de la Banque de Montréal doivent tenir soigneusement compte de ces facteurs, ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels, et de l'incertitude inhérente aux déclarations prévisionnelles. La Banque de Montréal ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prévisionnelles, verbales ou écrites, qui peuvent être faites, à l'occasion, par elle-même ou en son nom.

Relations avec les investisseurs
Susan Payne
416-867-6656
Lynn Inglis
416-867-5452

Amanda Mason 416-867-3562 Télécopieur 416-867-3367

